NORMA CAPITAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23/01/2020

Les SCPI pour investir solidaire

Un homme, journaliste et humaniste, qui nous a quittés, fut sans doute le premier à imaginer que la finance allait devenir solidaire et faire rimer intérêt et générosité. Cet homme visionnaire, c'est François de Witt. Le plus marquant chez lui aura été cette alliance qu'il aura voulu sceller entre le financier et la solidarité. Il a établi cette passerelle singulière de mille manières, mais une initiative a mis en exergue ce travail de pionnier : en 2007, il crée Finansol, association chargée de promouvoir la finance solidaire.

La rime entre finance et solidaire était pauvre il y a dix ans, et elle est aujourd'hui riche, aux deux sens du terme : elle sonne bien aux oreilles exigeantes de la communauté financière et elle est de nature à faire la richesse des investisseurs. L'univers des SCPI n'échappe pas à cette conversion, fruit de deux grandes prises de conscience. La préoccupation du développement durable bien sûr : comment constituer des patrimoines et faire appel public à l'épargne en ignorant combien les épargnants sont désormais attentifs à cette dimension ? Comment acheter des actifs pour des utilisateurs, entreprises le plus souvent, qui ont le souci de leur responsabilité sociale devenue d'ailleurs un critère d'appréciation de leurs performances par les observateurs financiers ? Au-delà de la transition énergétique et de la volonté de préserver l'environnement pour léguer un monde meilleur, la quête de sens guide aujourd'hui les choix et les arbitrages des investisseurs de tous profils : accompagner les projets et l'engagement de professionnels de santé par exemple, la vie étant l'enjeu supérieur, a un prix pour nombre d'épargnants. Ils placent au-dessus des autres des investissements qui ont cette utilité sociale.

C'est cette « preuve par l'âme »* que fait la SCPI Fair Invest. Son patrimoine, constitué d'actifs à usage tertiaire situés en France dans les villes à forte attractivité, a vocation à héberger des activités socialement utiles. Ainsi, les deux premiers immeubles acquis et exploités ont pour locataires une clinique occupée par le leader mondial de la dialyse et un réseau de maternités et de professionnels de la périnatalité. Le champ des activités souhaitées est celui du bien-être, de la protection de la petite enfance, de l'insertion par l'emploi, à la cohésion et l'entraide sociale ou encore à la promotion d'énergies renouvelables. D'ailleurs, par l'information, par des sessions de formation et de sensibilisation, le gestionnaire de la SCPI veille à diffuser auprès des locataires une culture de l'ensemble de ces thèmes essentiels.

La SCPI s'emploie aussi à contribuer au développement durable en réduisant au sein des immeubles propriété de la SCPI Fair Invest les consommations de fluides, et ce de deux manières : par le choix structurel d'immeubles économes ou en engageant les travaux de modernisation énergétiques dans des immeubles acquis le nécessitant, et en favorisant les bonnes pratiques des utilisateurs pour parvenir à une occupation vertueuse au plan environnemental.

Enfin, Norma Capital, la société de gestion de la SCPI Fair Invest, à capital variable, a érigé en stratégie de ne pas recourir à l'emprunt ni à des placements de liquidités rémunérés pour développer son patrimoine, en sorte de ne pas aggraver les inégalités sociales. Il reste que ces choix éthiques n'altèrent en rien les performances de Fair Invest : elle affiche un rendement moyen de 4,5%, pour une capitalisation de 6 millions d'euros aujourd'hui et de 10 millions dès la fin de 2019. Le prix de la part, fixé à 200 euros, et le minimum de 5 parts à acheter en font un support grand public.

Déjà distinguée par le Prix de l'innovation 2019, la SCPI Fair Invest est candidate au label ISR Immobilier (Investissement socialement responsable) en cours de reconnaissance par l'AMF. Elle aura été précurseur dans la création d'un lien fort entre éthique, immobilier et finance...et à cet égard elle fera sans nul doute des émules dans sa classe d'actifs et au-delà.

NORMACAPITAL

*Titre du dernier livre de François de Witt

NORMACAPITAL
Société de Gestion de Portefeuille
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 814 238 879
Siège social : 105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - FRANCE | Téléphone : +33 (0)1 42 93 00 77
Agrément AMF en qualité de société de gestion de portefeuille - N° GP-16000017 du 09/06/2016
www.normacapital.fr

Pour Norma Capital, agence Galivel & Associés - 21/23, rue Klock - 92110 CLICHY - FRANCE | Téléphone : +33 (0)1 41 05 02 02 | E-mail : galivel@galivel.com